



Nouvelles de la mission des frères Carmes déchaux au Sénégal

Un cadeau personnel

Pluie de bénédictions



POUR CE SEPTIÈME SÉJOUR AU SÉNÉGAL, le hasard du calendrier m'a permis de profiter des premières pluies dans notre région de Ndiassate. Alors que je connaissais le Sénégal bien sec, j'ai pu contempler les champs reverdis et l'herbe poussant à vue d'œil, les travaux de l'agriculture qui ne cessent plus en cette période, l'air purifié de ses poussières par la pluie, les horizons élargis, l'arrivée tant attendue des nuages chargés de pluie. Les hivernages des dernières années avaient été peu abondants et la famine menaçait ; les pluies de cette année sont abondantes et promettent de bonnes récoltes, un soulagement pour toute la population.

Dieu veut sans doute cela pour ses enfants : **que nous attendions la pluie**, que nous la désirions, pour réaliser à quel point **elle est un don merveilleux**, immérité, **une bénédiction du ciel ; un cadeau personnel** en fait, et bien plus que l'effet mécanique de causes environnementales.

C'est peut-être ce que Jésus nous fait vivre dans notre mission. Certaines « pluies » sont déjà venues : l'insertion dans l'Église locale, la fécondité du ministère des frères, les demandes de séjour de retraite en notre couvent. Mais d'autres se font attendre, depuis bien longtemps, surtout les vocations. Cependant il semble que la pluie va bientôt tomber du ciel... : **la communauté OCDS (Ordre des Carmes Déchaux Séculier) de Dakar** s'enracine et se développe lentement ; ainsi, des laïcs commencent à entrer de plain-pied dans notre famille du Carmel ; le pèlerinage du Carmel, le 16 juillet, a réuni cette année 600 participants ; et surtout, **plusieurs regardants** sérieux et motivés confirment leur désir de découvrir notre vie carmélitaine pour devenir carmes à leur tour. L'arrivée des premiers est prévue dans un an, et nous connaissons bien les aléas des prévisions météorologiques... mais de gros nuages s'approchent. Et **quand la pluie tombera**, nous saurons bien qu'elle n'est pas le fruit de notre industrie, de l'attractivité de notre vie ; mais bien **un don de Dieu que nous aurons appris à attendre et à reconnaître pour ce qu'il est.** Fr. Jean-Raphaël, ocd (ancien procureur des missions)

Saison des pluies 2022

ICI, À KEUR MARIAMA, l'hivernage a été exceptionnel par sa précocité et sa régularité. Nous sommes favorisés, car d'autres régions du Sénégal ont souffert soit du manque de pluies, soit d'inondations. Cette année, la première pluie (55 mm) tomba le 27 mai, alors qu'en général, il faut attendre les derniers jours de juillet. De plus, les précipitations se sont bien échelonnées, évitant ainsi le dessèchement des cultures.



Pèlerinage anniversaire

LE TRADITIONNEL PÈLERINAGE ANNUEL de Notre-Dame du Mont-Carmel chez nos sœurs Carmélites de Sébikotane a marqué les **20 ans de présence des Carmes déchaux au Sénégal**. Notre évêque de Kaolack, **Mgr Martin Tine**, présidait l'eucharistie. Les 500 hosties préparées par les Carmélites n'ont pas suffi pour la communion. Oui, nos nombreux amis s'étaient donné rendez-vous ce jour-là ! Grâce à l'association des *Amis du Carmel* et à l'OCDS, toute la logistique put être assurée, tandis que dans le passé, M. François Lopy - trop vite retourné vers le Seigneur, gérait l'intendance. Un foulard du pèlerinage avait été imprimé ainsi que des polos pour les jeunes.



Après la **conférence** sur les frères Carmes par le frère Marie-Laurent et la **célébration eucharistique**, un **grand pique-nique** sur fond musical du dernier **CD des chants du Carmel en wolof** rassemblait la foule, sous les arbres de la cour. Au long de la journée, beaucoup purent se confesser. Après l'adoration eucharistique, les vêpres concluaient la journée avec plus de **50 impositions du scapulaire**. Cette journée marque l'étape que nous vivons : celle d'un **beau rayonnement** après 20 années d'enracinement grâce aux frères qui se sont succédé au service de la mission.

Du mouvement !

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, NOUS VEILLONS à une certaine stabilité de notre communauté missionnaire, ce qui n'exclut pas de petits changements, la disponibilité faisant partie intégrante de la vie religieuse. C'est ainsi qu'**après 17 années d'affilée** dans notre mission sénégalaise, **le frère Alain-Marie** va prendre **une année sabbatique** bien méritée dans notre couvent du Broussey, à côté de Bordeaux. Nous le remercions pour la générosité de son don pour notre mission tout au long de ces années. Il va nous manquer !

Le frère Moïse, formé en grande partie au Sénégal et prier du Broussey, est venu passer une quinzaine de jours très appréciée chez nous, fin août.

Et **le frère Luc-Marie**, l'un des fondateurs de la mission puisqu'il construisit notre couvent de Ndiaffate, revient - au moins pour un an - et ce, pour notre plus grande joie. **Bienvenue !**

Proximité, amitié et collaboration

POUR CONTINUER À APPROFONDIR ET CONSOLIDER LES ACQUIS dans la collaboration avec la Délégation de l'Afrique de l'ouest, nous avons effectué des **visites de courtoisie, de formation et de prédication de retraites** durant les vacances d'été.

Le frère Marie-Joseph s'est rendu **au Congo** pour donner les cours du « second noviciat » sur la figure de sainte Élisabeth de La Trinité aux jeunes profès Carmes de l'Afrique francophone (dont cinq font partie de notre Délégation).

Pour sa part, frère Marie-Laurent est allé **en Côte d'Ivoire**. Il a passé quelques jours parmi les frères de la communauté Saint-Joseph d'Abidjan et au Grand-Bassam. Il a ensuite prêché la retraite aux sœurs Carmélites de Vitré puis aux membres du Carmel séculier à Bingerville.

Le frère Antoine quant à lui, a représenté la communauté auprès de la Délégation pour les ordinations des frères Emmanuel et Bruno qui eurent lieu à Lomé (**Togo**) le 6 août dernier.

Pour soutenir la mission des frères Carmes au Sénégal, adressez vos dons à la Procure des Missions

Supplément gratuit à la revue missionnaire Teranga

N° ISSN : 2265-9633 • Imprimé à 5000 exemplaires • Crédit photographique : Frères Carmes du Sénégal

Éditeur : Procure des Missions des Carmes Déchaux - 10 bis rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier

Newsletter Teranga

Parution septembre 2022

Vous pouvez adresser vos dons à la Procure des Missions

■ Par virement bancaire

N° de compte bancaire international :
IBAN : FR76 3078 8001 0020 0902 8000 172
BIC : NSMBFRPPXXX
PROCURE DES MISSIONS

■ Par chèque à l'ordre de la Procure des Missions et à adresser à :

• France : Procure des Missions
10 bis, rue Moquin-Tandon
34090 Montpellier
e-mail : zelateur.mission@carmel.asso.fr

Important :

Si vous désirez recevoir un reçu fiscal permettant une déduction d'impôts, veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de la **Fondation des Monastères** et l'envoyer à la Procure des Missions.

• Suisse : CCP 17-315529-6
• Canada : Chèque à l'ordre de la **Mission des Carmes** et à envoyer à :
Couvent des Carmes, 600 rue Notre-Dame Est,
Trois-Rivières (Québec) G8T 4G8 Canada.